

HISTORIQUE

de la SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE d'Alep.

La fondation de la Société Archéologique ne remonte pas au delà d'un an et pourtant son histoire est beaucoup plus ancienne. Détail que l'on ignore aujourd'hui: la Société archéologique eut jadis deux parrains anciens qui furent les Généraux Weygand et Billotte.

Lors d'un voyage à Alep, le Haut Commissaire Général Weygand tint à visiter la Citadelle d'Alep, ce monument si célèbre en Syrie. Ce qu'il vit l'enthousiasma, mais comprenant que le superbe édifice avait grand besoin de réparations et de restaurations nombreuses et urgentes, il donna une somme de cinq mille francs destinée à subvenir aux besoins les plus pressants de la Citadelle. Il fit plus encore, il voulut créer une association capable de défendre cet incomparable patrimoine historique et le mettre en valeur.

Sous son impulsion et celle du Général Billotte alors délégué du H. C. à Alep une ébauche de Société fut tracée sur le papier et le 2 Aout 1924 " La Société des Amis de la Citadelle et du Musée " était approuvée officiellement. Son but devait être la fondation du Musée d'Alep alors inexistant, la restauration et l'entretien permanent de la Citadelle, la réunion de documents archéologiques au profit du Musée et la publication d'une petite revue archéologique trimestrielle avec reproductions de photographies ...

... La Société ainsi constituée ne devait jamais passer de la théorie à l'application. L'on ignore d'ailleurs pour quelles causes. Faut-il en conclure que la généreuse idée du Général Weygand était tombée en un terrain encore mal préparé à la compréhension des problèmes archéologiques. C'est possible, mais cependant l'effort n'avait point été inutile, la semence allait porter ses fruits.

Six années plus tard, sous le Haut-Commissariat de M. Ponsot, grâce à l'impulsion éclairée de M. Lavastre, Délégué du H. C. pour le Vilayet, l'Inspecteur des Antiquités de la Syrie du Nord: M. Ploix de Rotrou, extrayait de dessous une pile de dossiers les statuts ébauchés des " Amis de la Citadelle et du Musée " et de concert avec M. Amédée Salem, collectionneur d'antiquités averti s'efforçait de redonner le souffle de la vie à cet embryon de Société.

En six ans une grande évolution s'était opérée dans les milieux éclairés d'Alep. De nombreuses bonnes volontés répondirent à l'appel formulé.

Au mois de Janvier 1930, sous le patronage des plus hautes personnalités de la Syrie Nord, la "Société archéologique d'Alep" prenait consistance et recevait l'approbation légale. Les principaux chefs des services de la Zone nord avaient tenu à se faire inscrire comme membres d'honneur. Les lignes essentielles des statuts de la nouvelle Société sont les suivantes:

La "Société archéologique" est administrée par un conseil d'Administration sous le patronage d'un comité d'Honneur.

Le Conseil d'Administration composé de douze membres élus par les membres sociétaires s'occupe de la "besogne" purement administrative. Il comprend un président, deux vice-présidents et neuf autres personnes parmi lesquelles on doit mentionner le trésorier et le secrétaire général.

Ce conseil d'Administration se renouvelle par moitié tous les trois ans, les membres sortants - qui peuvent être réélus - sont désignés par voie de tirage au sort.

La Société archéologique comprend deux sortes de membres : les sociétaires qui prennent une part active aux travaux de la société et participent à la direction administrative, et les adhérents qui profitent des avantages offerts aux membres sociétaires. (Revue archéologique, conférences, promenades - conférences etc...) Ajoutons que si pour devenir membre adhérent il suffit de verser une cotisation annuelle il n'en est pas de même pour les sociétaires : nul ne peut devenir membre sociétaire s'il n'est au préalable agréé par le comité d'Administration.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la Société archéologique a donné deux conférences auxquelles ont assisté plus de sept cents personnes.

Cette année, la Société compte organiser d'autres conférences et diverses promenades archéologiques.

La nouvelle revue archéologique organe de la "Société archéologique" publiera différentes études archéologiques sur les monuments de Syrie, donnera des nouvelles des fouilles archéologiques entreprises et tiendra les lecteurs au courant du mouvement touristique de notre pays.

Il est bien évident que le champ d'action de la Société ne saurait se limiter aux frontières du Vilayet d'Alep mais comprend principalement la Syrie du Nord et généralement la Syrie toute entière.

La tâche que s'est imposée la Société archéologique est considérable, mais l'étendue même de ses devoirs ne l'effraye point. Et c'est pleine d'espoir dans l'essor archéologique et scientifique de notre pays qu'elle envisage l'avenir.